



École de la fonction
publique du Canada

Canada School
of Public Service

**École de la fonction
publique du Canada**

Votre partenaire en apprentissage

**Canada School
of Public Service**

Your Partner in Learning

Présentation - Délégation du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord

www.myschool-monecole.gc.ca

Canada



Objectifs de la présentation

1. Un partenariat solide
2. Ce que nous comprenons de la communauté
3. Une approche de collaboration en apprentissage
4. Un programme de formation intégré
5. Prochaines étapes



Un partenariat solide

- Depuis juin 2005, l'École travaille en partenariat avec le Secteur des Affaires réglementaires et le Secrétariat de la communauté des régulateurs fédéraux pour développer un programme de formation de base pour la communauté.



Ce que nous comprenons de la collectivité

Selon une étude démographique menée l'année dernière:

- La collectivité compte plus de 20,000 employés ayant un rôle à jouer dans le processus réglementaire
- La collectivité compte une grande variété de fonctions requérant des compétences spécifiques:
 - Analystes de politiques, experts techniques, scientifiques, spécialistes de la gestion du risque, gestionnaires, planificateurs, économistes, conseillers juridiques, rédacteurs, inspecteurs, enquêteurs, etc.
- La majorité des régulateurs (67%) occupent une fonction reliée à l'application et au renforcement de la loi (inspecteurs et enquêteurs)
- 85% des membres accordent une importance à l'apprentissage
 - 70% sont intéressés par les pratiques exemplaires
 - 63% sont intéressés par des ateliers
- 61% n'avaient jamais entendu parler de la nouvelle Directive du Cabinet sur la réglementation... d'où l'importance de la formation.



Une approche de collaboration en apprentissage

- En 2006, en collaboration avec le Secteur des Affaires réglementaires du Conseil du Trésor et la Communauté des régulateurs fédéraux, l'École a participé à la mise en oeuvre de la stratégie d'apprentissage pour les régulateurs fédéraux.
- Des consultations ont été menées avec les membres de la communauté en vue de définir les besoins d'apprentissage, le profil de compétences et les composantes d'un programme de formation de base.
- Un groupe de travail interministériel sur l'apprentissage de la Communauté des régulateurs fédéraux suit les progrès réalisés dans le développement du programme de formation.
- Cinq cours ont été développés et sont maintenant offerts à toute la communauté.
- L'ÉFPC a aussi contribué à la tenue des 3 dernières conférences annuelles de la communauté.



Un programme de formation intégré

Le programme de formation de base vise à :

- Supporter le changement de culture visé par la mise en oeuvre de la nouvelle Directive du Cabinet sur la réglementation
- Aider les agents de réglementation et leurs gestionnaires à acuérir les compétences et les connaissances requises pour bien s'acquitter de leurs responsabilités réglementaires.
- Appuyer les régulateurs dans leur développdement de carrière.

Les 10 sujets les plus prioritaires identifiés lors des consultations en vue de la stratégie d'apprentissage ont été abordés dans les cours développés jusqu'à maintenant.



Programme de formation de base

- 5 cours sont maintenant offerts dans le calendrier de l'ÉFPC:
 - R001: Introduction à la réglementation
 - R002: Devoir de diligence
 - R003: Mesure du rendement et évaluation en réglementation
 - R004: Analyse coûts-avantages et analyse de risques pour les régulateurs
 - R005: Préparation des RÉIR
- 2 nouveaux cours à développer en 2009-10 :



Prochaines étapes

- Compléter le développement du programme d'apprentissage
 - Processus de consultation pour les régulateurs
 - Conformité et application des règlements (Fundamentaux)
- Mieux intégrer les pratiques exemplaires au programme de formation
- Accroître l'utilisation de technologies d'apprentissage comme des cours en ligne et autres outils de collaboration en ligne
- Évaluation du programme de formation
- Un programme d'apprentissage qui appuie le développement de carrière des régulateurs selon leur domaine d'expertise spécifique